



**MATÉRIEL À ACHETER (endroit de votre choix)**

**À noter : Nous recommandons de réutiliser le matériel en bon état des années précédentes, s'il y a lieu.**

Crayons (À renouveler au besoin)	2	Crayons feutres bleus <b>effaçables à sec</b> à pointe fine	
	1	Crayon feutre permanent noir pointe moyenne	
	1	Surligneur	
	1	Ensemble de 24 crayons de couleur en bois <b>taillés</b> (de bonne qualité), identifiés individuellement	
	1	Taille-crayon avec réservoir et couvercle qui visse	
	12	Crayons à mine HB <b>taillés</b> (de bonne qualité) identifiés individuellement	
	2	Ensemble de 16 gros crayons feutres de couleur à pointe large (conique) et lavables, identifiés individuellement	
	3	Gommes à effacer blanches	
	1	Étui à crayons en tissu à fond plat avec deux sections à fermeture éclair. D'un côté pour mettre les crayons feutres et de l'autre côté pour les crayons à colorier en bois.	
	1	Étui à crayons en tissu pour les outils (crayons à mine, gommes à effacer, colle, ciseaux, surligneurs, etc.)	
Matériel bricolage	3	Bâtons de colle de bonne qualité <b>40 g</b>	
	1	Paire de ciseaux 6 po semi-pointus	
Cartables, Duo-Tang, autres	2	Cahiers interlignés pointillés (1 bleu, 1 jaune) (voir modèle →)	----- ----- -----
	1	Cahier de projets ½ uni – ½ interligné-pointillé	----- ----- -----
	6	Duo-Tangs (1 rouge pour l'anglais, 1 jaune, 1 orange, 1 noir pour la musique, bleu (pochettes intérieures) et vert)	
	1	Cartable à anneaux 2 po – pochettes intérieures	
	1	Cartable à anneaux 1 po	
	2	Ensemble de 5 séparateurs	
	10	Pochettes protectrices transparentes (vendues en paquets de 10), mettre les pochettes dans le cartable	
	1	Pochette perforée avec fermeture à velcro (pochette courrier)	
Autre	1	Paire d'oreillettes (écouteurs) pour le local informatique, si l'élève désire avoir ses écouteurs personnels	

**ÉDUCATION PHYSIQUE:**



Il est obligatoire que chaque enfant possède une **paire d'espadrilles** (qui s'attache selon ses habiletés, soit lacet ou velcro, et semelles non marquantes), un **short** et un **chandail** ou un **survêtement** dans un **sac de tissu**. Il est obligatoire d'avoir un élastique pour les cheveux longs et il est suggéré d'avoir une paire de bas supplémentaire, le tout identifié au nom de votre enfant.

Comme toutes les écoles publiques du Québec, l'école de Carillon doit se conformer au « **Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées** » qui entre en vigueur le 1 juillet 2019.

Plus spécifiquement, pour les besoins de l'école de Carillon, selon ce règlement, il y a gratuité pour les flûtes et les oreillettes (écouteurs pour l'ordinateur).

- Les flûtes seront utilisées de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.
- Les oreillettes (écouteurs) seront utilisées de la 1<sup>re</sup> année à la 6<sup>e</sup> année (incluant les classes de communication et la classe-ressource).

Pour les enfants qui n'auront pas ces articles, ils seront dorénavant prêtés par l'école.

Cependant, si vous possédez déjà ces articles et que votre enfant aura au cours de son année scolaire à en faire usage, vous vous invitons à fournir ces articles à votre enfant. Puisque les flûtes et les oreillettes sont en contact direct avec le corps humain, ce sera plus hygiénique.

D'autre part, vous êtes libre de mettre à la disposition de votre enfant une boîte de mouchoirs pour plus de commodité pour lui.

**Nous vous recommandons :**

- ✓ **D'identifier le matériel de votre enfant, d'apporter un sac de vêtements de rechange, de vous prémunir d'une assurance-accident pour écolier.**

